

Image not found or type unknown



## Partie civile jamais convoqué

Par **Thierry35800**, le **13/05/2015 à 11:24**

Bonjour,rnrnJ'ai été victime d'une escroquerie et j'ai déposé plainte en me portant partie civile.rnCela fait 2 ans et je n'ai jamais eut aucune nouvelles et aucun courrier de l'administration ??? ( Je sais que d'autres victimes ont été convoquées )rnrnMa protection juridique ne pouvant intervenir que si je suis convoqué en tant que partie civile et j'ai peur que cela n'arrive jamais !rnrnTous mes appels se concluent par "nous ne donnons d'information il faut écrire " et mes maintes courrier n'ont jamais été honorés de la moindre réponse !rnrnEst ce normal ?

Par **alterego**, le **13/05/2015 à 17:59**

Bonjour,rnrnAprès de qui et comment avez-vous déposé plainte ?rnrnCordialement